



**COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC
REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**



**Compte rendu de l'Assemblée Générale
Du 08 Octobre 2023**

Lieu : CREPS Aix en Provence

Nombres de Clubs Présents : 52 sur 92

Nombres de voix : 338 sur 481

Le Quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h00

Ordre du jour :

- 1. Rapport Moral du Président**
- 2. Bilan Financier Saison 2023**
- 3. Prévisionnel 2024**
- 4. Rapport des commissions**
- 5. Elections des nouveaux membres**
- 6. Election des représentants à l'A.G FFTA**
- 7. Questions diverses**

Rapport Moral du Président

Mesdames, Messieurs, Présidentes, Présidents, Archers, je vous salue et vous remercie d'être présent aujourd'hui.

Merci également d'animer la vie autour du tir à l'arc au quotidien dans les structures dont vous avez la responsabilité et j'ai conscience que cela représente un effort constant et souvent épuisant face au manque de volontaire pour accompagner le développement de la pratique au sein de nos compagnies et/ou clubs.

Existe-t-il un point d'équilibre entre engagement bénévole et vie privée ? Je le souhaite à tous même je doute que ce soit le cas pour bon nombre d'entre vous.

Comme chaque année, des archers ont quitté définitivement les pas de tir. Je vous serais reconnaissant d'avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui sont partis.

La saison écoulée a été celle de nombreux records avec notamment celui du nombre de licenciés au sein du comité 4427.

Actuellement 85 (93) structures sont affiliées à la FFTA et 11 Cie ou Clubs ont pour certains largement dépassés les 100 licenciés sur la saison 2023.

Un grand nombre d'archers de tout âge et catégorie ont participé aux différents Championnats de France, d'Europe, Jeux mondiaux et/ou Coupe du Monde avec pour certain(e)s de superbes résultats et cela en individuel comme en équipe. Je laisse le soin à chaque commission de vous présenter ces résultats dans leur compte rendu.

Parmi toutes ces performances, nous devons souligner le parcours exceptionnel de 2 pensionnaires du Pôle Espoir licenciés au club de Mornas (Mila et Alexis). Je laisse le soin à Nicolas leur entraîneur vous parler de ces parcours et résultats d'exception.

J'en profite pour vous présenter Valentin GOSSET notre nouveau CTR. Il se présentera plus en détail dans un moment. Sachez déjà que la saison 2024 sera pour lui très chargée (nouvelles fonctions, formation obligatoire à effectuer, découvrir la région et les structures qui l'animent, ...). Il sait qu'il peut compter avec Nicolas pour entraîner les jeunes athlètes du Pôle et avec notre soutien sur l'ensemble de ses missions.

Le parcours porte haut les couleurs du comité et je remercie l'ensemble des compétiteurs de cette magnifique dynamique. Je laisserai Marcel vous en dire davantage.

Nous avons renouvelé la journée à destination des bénévoles avant la rentrée... le succès a été mitigé. A réfléchir si cette action ou un équivalent sera à proposer en début de saison prochaine.

Le renouveau des licencié(e)s, le flot de personnes lors des manifestations de découverte (vital sport, journées portes ouvertes, journées des associations, ...) démontrent l'attrait du tir à l'arc sur le public mais c'est aussi grâce au dynamisme des Compagnies et/ou des Clubs. Cette année olympique devrait voir à nouveau bondir le nombre des licenciées dans nos structures.

Pour autant, certaines souffrent du manque de bénévoles et la multiplication des casquettes pour certains est préjudiciable à leur fonctionnement.

La pérennisation des clubs passe par notre capacité à recruter, à former, à déléguer et à structurer les clubs. Nous pourrions ainsi être en mesure de préserver l'offre de tir et/ou de la développer.

Nous souhaitons vous proposer un temps de formation, d'échange sur la structuration des clubs. Une formation aussi à destination des personnes qui souhaiteraient se lancer en responsabilité mais qui ont peur de la charge de travail. Vous serez prochainement informé de cela.

J'en parle depuis longtemps, nous sommes à la frontière de deux mondes, celui de l'associatif ancré dans le bénévolat et celui tendant vers une professionnalisation des structures avec un ou plusieurs salariés imposant de changer de fonctionnement.

Je revendique mon attachement au 1^{er} mais je suis réaliste face au changement. La société évolue et les pratiques en club avec elle. Sans renier la qualité et la force de notre histoire, il me semble indispensable de nous adapter. Prendre les choses en main pour conserver la maîtrise avant d'être dépassé. Il y a de la place pour toutes les organisations dès l'instant où elles s'acceptent et respectent l'ensemble des personnes qui les font vivre.

La pratique en loisir représente plus de 80% de nos adhérent et même si une fédération olympique se doit d'avoir le regard tourné vers les jeux, nous nous devons d'être à l'écoute les uns des autres et de trouver un chemin où fonctionner ensemble est possible.

Dans l'accueil de tous, dans l'inclusion comme disent certains, le Para archerie fait maintenant partie intégrante de la FFTA. Certains clubs revendiquent l'intégration de ces, pas si nouveaux, licenciés et d'autres les ont intégrés depuis longtemps. Merci pour cet engagement.

Jean Michel CLEROY le président de la FFTA, s'était, à plusieurs reprises, engagé à venir nous voir. Nous l'attendons toujours et nous entrons dans la dernière année de l'olympiade.

Mon engagement est d'être au service de tous les archers de la région avec l'objectif d'œuvrer au vivre ensemble pour le plus grand nombre. Je continue à y croire même si c'est compliqué (trop). Cet engagement a trouvé ses limites et aujourd'hui mon choix est fait, à la fin du mandat, je passerai la main sur mes deux fonctions de président (CR et PCRA).

Je vais laisser la parole à chaque commission afin qu'elles vous présentent leur bilan ainsi que leurs projets pour la saison 2024. Je les remercie pour le travail fait.

Notre engagement est de proposer du tir à l'arc pour le plus grand nombre en tenant compte des différentes attentes. Nous avons encore des projets et j'espère que nous pourrions les partager avec un maximum d'entre vous. Le comité Régional est au service de tous les archers, dans toutes les disciplines et les modes de pratiques.

Cette année encore deux nouvelles personnes souhaitent intégrer le CODIR. Merci de leur permettre de nous rejoindre.

Michel ALLEGRE

Président du Comité Régional



Bilan Financier Saison 2023

COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC REGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

**BILAN
DU 1ER SEPTEMBRE 2022 AU 31 AOUT 2023**

CHARGES (DEPENSES)	Montant (en euros)	PRODUITS (RECETTES)	Montant (en euros)
60 - Achats	24 701	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	21 642
Achats tenues sportives	1 143	Vente Matériel	2 790
Fournitures non stockables	8 749	Prestations de services	18 852
Fournitures Médailles, coupes, trophées	2 720	74 - Subventions d'exploitation	39 840
Fournitures administratives	463		
Fournitures Matériel	11 626	ANS	14 340
Autres fournitures	-	ANS Codir	8 340
61 - Services extérieurs	14 319	ANS Pôle Espoir	6 000
Location Crédit-Bail	5 158		
Locations	8 171	Région (s)	4 500
Entretien et réparations	208	Région Codir	10 500
Assurance	782	Région Pôle Espoir	4 500
Documentation	-		
62 - Autres services extérieurs	85 000	Département (s)	-
Rémunération Honoraires	41 272		
Déplacements Missions Cadres et Bénévoles	6 857	Commune (s)	
Déplacements, missions Stages et Formation	33 973		
Réception	1 772	Organismes sociaux	
Frais postaux et de télécommunication	866		
Services bancaires	261		
63 - Impôts et taxes	-	Fonds européens	
Autres impôts et taxes	-	CNASEA (emplois aidés)	
64 - Charges de personnel	-	Autres FFTA	10 500
Rémunérations du personnel	-	75 - Autres produits de gestion courante	53 438
Charges sociales	-	Cotisations	53 438
Autres charges de personnel	-		
65 - Autres charges de gestion courante	4 700		
66 - Charges financières	-	76 - Produits financiers	1 006
67 - Charges exceptionnelles	10 320	77 - Produits exceptionnels	30
68 - Dotations aux amortissements	-	78 - Reprises sur Provisions	25 100
69 - Dotations aux provisions	2 015	79 - transferts de Charges	-
TOTAL DES CHARGES	141 056	TOTAL DES PRODUITS	141 056
Excédent de l'exercice	-	Perte de l'exercice	-
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature		- Bénévolat	19 128
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations		- Prestations en nature	
- Personnels bénévoles	19 128	- Dons en nature	
Total des contributions volontaires en nature	19 128	Total des contributions volontaires en nature	19 128

**Le Président
M. ALLEGRE Michel**



**Le Trésorier
M. DEMAY Bruno**



Bilan Saison 2023.....Voté à l'unanimité

Prévisionnel Saison 2024

COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC REGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PREVISIONNEL SAISON 2024
DU 1ER SEPTEMBRE 2023 AU 31 AOUT 2024

CHARGES (DEPENSES)	Montant (en euros)	PRODUITS (RECETTES)	Montant (en euros)
60 - Achats	21 950	70 - Ventes de produits finis, prestations de services	13 400
Achats tenues sportives	1 200	Vente Matériel	1 500
Fournitures non stockables	9 500	Prestations de services	11 900
Fournitures Médailles, coupes, trophées	2 000	74 - Subventions d'exploitation	52 840
Fournitures administratives	250	- Etat (à détailler)	24 340
Fournitures Materiel	9 000	ANS Comité Régional	18 340
Autres fournitures		ANS Pôle Espoir	6 000
61 - Services extérieurs	18 040	Région (s)	16 500
Location Crédit Bail	8 500	Subvention Régional Comité Régional	11 500
Locations	8 000	Subvention Régional Pôle Espoir	5 000
Entretien et réparations	240		
Assurance	1 300	Département (s)	-
Documentation		Commune (s)	
62 - Autres services extérieurs	53 080	Organismes sociaux	
Rémunération Honoraires	11 400	Fonds européens	-
Déplacements Missions Cadres CODIR et bénévoles	6 500	CNASEA (emplois aidés)	-
Déplacements, missions Stages et Formation	33 000	Autres FFTA	12 000
Reception	1 000	75 - Autres produits de gestion courante	83 000
Frais postaux et de télécommunication	900	Cotisations	83 000
Services bancaires	280	Autres	
63 - Impôts et taxes		76 - Produits financiers	630
Autres impôts et taxes		77 - Produits exceptionnels	
64 - Charges de personnel	40 800	78 - Reprises sur Provisions	
Rémunérations du personnel	26 400	79 - transferts de Charges	
Charges sociales	12 000	TOTAL DES CHARGES	149 870
Autres charges de personnel	2 400	TOTAL DES PRODUITS	149 870
65 - Autres charges de gestion courante	6 000	Excédent de l'exercice	
66 - Charges financières		Perte de l'exercice	
67 - Charges exceptionnelles	10 000	86 - Emploi des contributions volontaires en nature	
68 - Dotations aux amortissements		- Secours en nature	
69 - Dotations aux provisions		- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	
		- Personnels bénévoles	26 000
		Total des contributions volontaires en nature	26 000
		87 - Contributions volontaires en nature	
		- Bénévolat	26 000
		- Prestations en nature	
		- Dons en nature	
		Total des contributions volontaires en nature	26 000

Président :
Mr ALLEGRE Michel

Fait le
31/08/2023

Trésorier
Mr DEMAY Bruno




Prévisionnel Saison 2024.....Voté à l'unanimité

- **Rapport des commissions**

Elections des nouveaux membres

Les membres élu

- **DUVAL Angélique** **Elue avec 324 Voix**
- **DESIRY Frédéric**..... **Elu avec 277 Voix**

Vote à Bulletins secrets

Election des représentants à l'A.G FFTA

- **ALBANO Georges : 305 Voix**
- **ALLEGRE Michel : 321 Voix**
- **DESIRY Frédéric : 295 Voix**

Vote à Bulletins secrets

Questions diverses

Une question nous avait été posée lors de l'envoi de la convocation par Mme Chrystelle VANHOORICKX qui demande « quelles sont les modalités d'obtention de l'aide qui a été octroyée à certains archers en pôle. Pourquoi Romain VIALE, licencié au FAN n'a pas reçu cette aide pour la saison dernière alors qu'il est au Pôle FRANCE de Nancy ? »

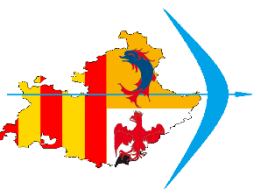
Réponse : l'enveloppe de 6000 € attribuée aux jeunes de la région en pôle était uniquement pour les jeunes concernés qui se trouvaient au pôle Boulouris. Cette année il y a eu une exception car aucun jeune de la région se trouvaient à Boulouris donc l'enveloppe a été partagée aux jeunes licenciés de la région qui se trouvent en pôle France.

Fin de la séance 16H40

Michel ALLEGRE

Président du Comité Régional





Rapport d'activité Saison 2023 l'assemblée Générale ordinaire du 8 octobre 2023

BILAN PÔLE ESPOIR

Nicolas VILLEMUR se présente et remercie l'Assemblée d'avoir permis la reprise du Pôle de Boulouris et permettre ainsi aux jeunes de finir leur année sportive.



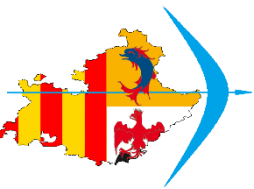
Classement NATIONAL

Tir à l'Arc Extérieur

Place	Cat		NOM Prénom	CLUB	S1	S2	S3	Moy
1	MF.CL	Pôle espoir Compiègne	DELABY Sarah	MONCHY AU BOIS	638	635	623	632
2	MF.CL	Pôle espoir Compiègne	BUREAU Mathilde	THONON LES BAINS	637	626	623	628
3	MF.CL		POULCALLEC Lilie	MONTEBOURG	643	621	615	626
4	MF.CL	Pôle espoir Boulouris	POTA Jade	SAINT DENIS DE LA REUNION	626	624	611	620
5	MF.CL		LOISEAU MAJEAU Lola	BOE	621	620	609	616
6	MF.CL	Pôle espoir Compiègne	HOELT THIBAUT Romane	CHAUNY	616	616	607	613
7	MF.CL		LAPOUGE Aurane	RIOM	619	609	605	611
8	MF.CL		SEYCHAL Lena	RIOM	612	609	608	609
9	MF.CL	Pôle espoir Nantes	GRAMONT Louise	COUERON	614	609	605	609
10	MF.CL		LUZET CHOTEAU Estelle	NIMES	609	604	593	602

Place	Cat		NOM Prénom	CLUB	S1	S2	S3	Moy
1	CF.CL	Pôle France Bordeaux	TINCU Maia	NIMES	672	672	667	670
2	CF.CL	Pôle espoir Boulouris	FREMERY-DELESTAN Mila	MORNAS	676	665	665	668
3	CF.CL	Pôle France Dijon	GREGORIO Léa-Lynn	CAPESTERRE BELLE EAU	669	667	664	666
4	CF.CL		ER'RAHMOUNI Siham	RIOM	669	661	660	663
5	CF.CL	Pôle France Dijon	CELLIER Justine	CHAUNY	666	656	651	657
6	CF.CL	Pôle espoir Boulouris	TACUSSEL Mélina	MANDUEL	659	657	653	656
7	CF.CL	Pôle espoir Compiègne	FOUACE Ambre	CHAUNY	643	638	637	639
8	CF.CL		MARANON Océane	PORTES LES VALENCE	644	637	633	638
9	CF.CL		LEGRAND Sibylle	ST AVERTIN	638	634	626	632
10	CF.CL		COUET Guillemette	RIOM	635	625	620	626
12	CF.CL	Pôle espoir Boulouris	FORTIN BOISMARD Clara	MANDUEL	625	623	619	622

Place	Cat		NOM Prénom	CLUB	S1	S2	S3	Moy
1	CH.CL	INSEP	ADDIS Baptiste	NIMES	685	683	678	682
2	CH.CL	Pôle France Bordeaux	GRANGE Gabin	ANNONAY	675	675	671	673
3	CH.CL	Pôle France Nancy	PEDOUX Jules	COMPIEGNE	673	673	671	672
4	CH.CL	Pôle France Dijon	KHARCHOUF Mael	CHAUNY	675	670	668	671
5	CH.CL	Pôle France Dijon	THIRION Baptiste	CHAUNY	673	668	662	667
6	CH.CL	Pôle espoir Boulouris	RENAUDINEAU Alexis	MORNAS	663	662	657	660
7	CH.CL	Pôle espoir Nantes	PACE Sacha	LESCAR	664	661	656	660
8	CH.CL	Pôle espoir Boulouris	FRANCOIS Pierre	TOULON	664	657	656	659
9	CH.CL	Pôle espoir Nantes	PETROFF Alexandre	MONTPELLIER	667	659	647	657
10	CH.CL	Pôle espoir Boulouris	CHARET Corentin	MONTPELLIER	659	658	652	656



La structure assure son rôle de formation des plus jeunes et reste incontournable au sein du PPF et 5 archers intègrent un Pôle France Relève à la rentrée (**record d'intégration : 70% des intégrations**)

Pôle France relève Nancy

FREMERY-DELESTAN Mila : après 2 ans au PE, c'est une grande satisfaction de voir réussir cette jeune fille qui reste un grand espoir pour le tir à l'arc Français.

RENAUDINEAU Alexis : 1 ans en PE, la révélation de cette année.

Pôle France relève Bordeaux

TACUSSEL Méлина : après 3 ans au PE, continue sa progression.

FRANCOIS Pierre : après 3 ans au PE, intègre un Pôle relève en conformité au travail accompli.

CHARET Corentin : après 1 ans au PE, au vu du travail accompli c'est une juste récompense.

Effectif à 7 à la rentrée. Recrutement standard par rapport aux années précédentes. Inquiétude quant au nombre et niveau des candidatures des archers .

Les Résultats Internationaux

1 médaille de Bronze sur la Junior-Cup à Sion (Suisse): **M. FREMERY-DELESTAN**

1 médaille d'Or au Tournoi International Nîmes Indoor (France) **M. FREMERY-DELESTAN**

1 médaille d'or par équipe au Championnat du Monde à Limerick (Irlande): **RENAUDINEAU Alexis**

1 médaille d'argent par équipe sur la Junior-Cup à Sion (Suisse): **RENAUDINEAU Alexis**



Il ne faut pas oublié TACUSSEL Méлина qui à été sélectionnée en équipe de France pour la Junior Cup à Sion ou elle termine et au Championnat du monde à Limerick ou elle termine



Les Résultats Nationaux

Tournois National Jeune

NOM Prénom	Catégorie	TNJ 1	TNJ 2	TNJ 3
POTA Jade	U15F CL	13ème	9ème	4ème
FREMERY-DELESTAN Mila	U18F CL	4ème	1ère	3ème
TACUSSEL Mélina	U18F CL	8ème	2ème	2ème
FORTIN BOISMARD Clara	U18F CL	12ème	9ème	14ème
RENAUDINEAU Alexis	U18H CL	9ème	1er	11ème
FRANCOIS Pierre	U18H CL	11ème	8ème	10ème
CHARET Corentin	U18H CL	17ème	3ème	5ème



A l'issus de la dernière manche
FREMERY DELESTAN Mila se classe 2^{ème} National TNJ 2023
TACUSSEL Mélina se classe 3^{ème} National TNJ 2023

Championnat de France Elite TAE International

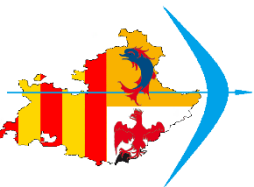
Cette année FREMERY-DELESTAN Mila c'est inscrite au Championnat de France Elite qui regroupe tous les meilleurs archers de France dans une seule catégorie elle termine à la 9^{ème} Place et RENAUDINEAU Alexis a suivi Mila pour le Mixte.

La Paire Mila et Alexis termine avec la Médaille d'Argent



Championnat de France Jeune TAE International

POTA Jade U15F.CL 9^{ème}
TACUSSEL Mélina Médaille de Bronze
FREMERY-DELESTAN Mila 5^{ème}
FORTIN BOISMARD Clara 17^{ème}
RENAUDINEAU Alexis 4^{ème}
CHARET Corentin 7^{ème}
FRANCOIS Pierre 9^{ème}



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'AI
Comité Régional de Tir à l'Arc Région SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



La paire FREMERY DELESTAN Mila et RENAUDINEAU Alexis Médaille d'Or Mixte jeune



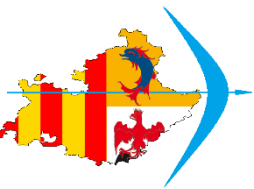
Le niveau compétitif des archers reste majoritairement élevé. Les résultats n'ont jamais été aussi bons. Les excellentes performances de Mila et Alexis en international sont la cerise sur le gâteau

EN 2023 LE PÔLE ESPOIR BOULOURIS A SUBI UN GROS CHANGEMENT

Mr ALSBERGUE Julien Conseiller Technique National et Entraîneur du Pôle est partie pour un poste d'entraîneur pour la Fédération Suisse, nous le remercions de son engagement avec nous et du travail accompli depuis 11 ans.



Un souvenir de la Junior Cup ou les archers formés par Julien étaient heureux de le retrouver



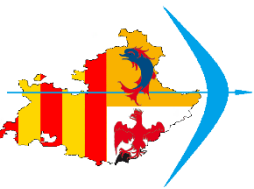
FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional de Tir à l'Arc Région SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



Le comité régional afin de maintenir le Pôle espoir dans notre région, a fait une assemblée Générale extraordinaire le 14/01/2023 afin de proposer aux clubs régionaux une augmentation de la part licence régionale afin de garantir un emploi d'entraîneur sur le Pôle espoir la réponse positive a maintenu le Pôle espoir sur Boulouris.

Le CD84 a mis à notre disposition Nicolas VILLEMUR pour la période de Janvier 2023 à Aout 2023 afin de faire une création de poste et de la diffuser. Suite aux 3 candidatures reçu après réunion du bureau exécutif, la décision de nommer Nicolas VILLEMUR pour le poste fût une logique et deviendra officielle à partir du 1^{er} septembre 2023





Commission Médicale / M. Jacques PETITJEAN

Certificat médical : Il rappelle que le certificat médical n'est plus nécessaire, sauf si une seule réponse positive est faite sur le questionnaire de santé. Les arbitres de parcours sont également concernés.

Les jeunes archers ont un questionnaire différent que les parents peuvent remplir avec eux.

Le surclassement nécessite également un certificat médical pour les U11 (Poussins) mentionnant la puissance de l'arc.

Dopage : L'alcool ainsi que tout produit stupéfiant sont interdits. Les bêtabloquants sont également interdits. Jacques informe qu'il est impératif de faire attention aux compléments alimentaires car des substances interdites peuvent être présentes dans ces aliments.

Para Tir à l'arc : Jacques précise qu'il est le Président de la commission au sein de la FFTA.

Il informe que, si un archer Para tire dans des conditions « normales » ses résultats seront intégrés aux résultats des valides mais ainsi envoyés en résultats Para. Il précise bien qu'il est illégal de refuser un archer Para dans les concours. L'organisateur doit alors le prendre en compte sur le pas de tir.

Un archer tirant sur un tabouret est classé avec les valides.

Jacques indique aussi que la classification de l'archer Para apparaît maintenant lors d'une inscription. Le problème de mobilité peut ainsi être pris en compte lors de l'organisation du pas de tir.

Une question est posée sur la formation Para. Réponse : Non dans l'immédiat car sa demande de la préparation.



Commission Formation / *Me DEMAY Sylvie*

Formation Encadrant Fédéral : Pour 2023, 80 candidats de tous les départements se présentent pour la formation. Sylvie explique que c'est la continuité de l'ancien examen de l'Assistant Entraîneur en plus complet. La formation démarre dès le WE prochain.

Nom Departement	Nom Structure	Nom & Prénom
04000 - ALPES DE HAUTE PROVENCE	1 CIE DES ARCHERS JARLANDINS	AUBRY CORINNE
	ARCHERS MANOSQUINS	LUQUET VINCENT
05000 - HAUTES-ALPES	LA FLECHE CATURIGE	PIZZELLA CORINNE
06000 - ALPES-MARITIMES	CIE D'ARC CANNES-MANDELIEU	CAILLARD PASCAL
		GUZMAN MARIE-CHANTAL STENGHEL CATHERINE
	COMPAGNIE D'ARC D'ANTIBES	DESIRY FREDERIC
	FA NICE	BARRETTA RENATO
BIANCALANA QUENTIN		
BOREE CEDRIC		
FOCKE DIRK MANSUETTI CHRISTIAN		
13000 - BOUCHES DU RHONE	1ERE CTA LA CIOTAT	THAURONT PIERRE
	ARCHERS DU ROY RENE	BOURG CHRISTINE
	LES ARCHERS DE GEMENOS	BOUET-KMIECIAK BRIGITTE
		CORIZZI JEAN-PIERRE
		MAGLIO GERALDINE
		PIRARD BRUNO PONCET ERIC
	LES ARCHERS DE L HAUTURE	HANOUX YANNICK
		MENISSIER JEROME NGUYEN HUU NHAN
	LES ARCHERS DE MALLEMORT	MENGUY BARBARA
		MONTADON ROMUALD
PEYNIER - LES ARCHERS DU VERDALAI	GAUTHERON JEROME	
	GAUTHERON VALERIE GEOFFROY LAURENCE	



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'AI
Comité Régional de Tir à l'Arc Région SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



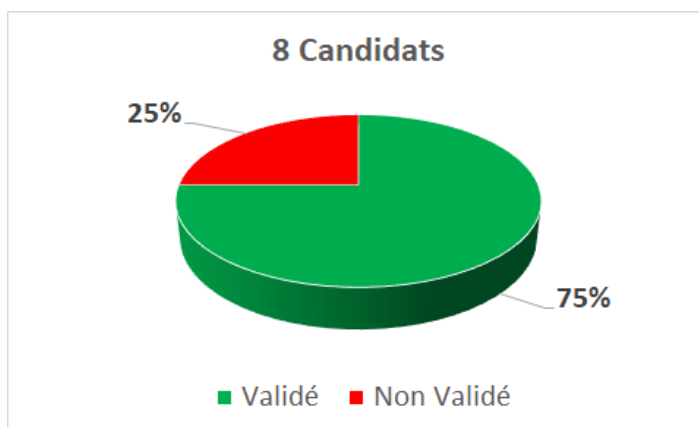
83000 - VAR	ARC CLUB DE STE MAXIME	AMORETTI MICHEL MONTREUIL PHILIPPE ROBERTSON ERIK
	ARC CLUB GARDEEN	PERROT JACQUELINE
	ARC CLUB SANARY	LONGIN GERARD
	ARC CLUB TOULONNAIS	GUICHET FRANCOIS LEPROVOST THIERRY
	CIE BRIGNOLAISE DE TIR	MARTIN ERIC
	CIE VERDIEROISE DE TIR A L'ARC	CAUX JEAN-MICHEL LANTERI THIERRY ROY FLORENCE VINCON BERENGERE
	COMPAGNIE D'ARC OLLIOULAISE	BRIL THIERRY CECCARELLI THOMAS HARIONG MARC NAVARRO PIERRE
	LES ARCHERS DE ST RAPHAEL/VALESCURE	MEYER VALERIE
	LES ARCHERS DES SIX LANCES	HALET ELRIC
	LES ARCHERS DU DRAGON	BIALE GUILLAUME CHEVALIER ANNE-CECILE FOURNIER OCEANE PRZYDATEK ARNAUD
	LES ARCHERS VALETTOIS	BASSO CHRISTOPHE MAZUET YVES NOBLE CLAUDE ZORIZ AUDREY
	84000 - VAUCLUSE	ARCHERS DE BOLLENE
ARCHERS MORIERES		REGGIANI INES
ARCHERS ST JACQUES		RAZ THEODORE ROCHETTE JEAN-MARC
ARCHERS ST SIFFREIN		NOTO CEDRIC
LES ARCHERS DU BAUDE		PAULEAU COLETTE

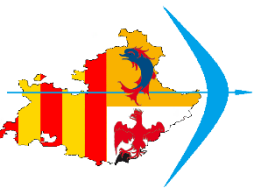
Formation Entraîneur Fédéral : 8 candidats se sont présentés. 6 ont réussi l'examen.

Dès septembre la formation a pris fin et l'entrée en stages va se faire sur les PPR et PPD. Ils seront complétés de stages de coaching qui auront lieu lors des TRJ et DR.

Les membre de l'ETR seront présents lors des journées de formation et l'examen aura lieu en juin 2024 à Boulouris.

NOM Prénom	Club	Préfor
M. CAILTEUX Jean-Luc	MASSILIA ARC CLUB	Non Validé
M. COLLIN Xavier	CIE BRIGNOLAISE	Non Validé
Me DUCHENE Michelle	AC NICE	Validé
M. ALLEGRE Michel	ARCHERS DES SIX LANCES	Validé
Me HERANT Clara	CIE CANNES-MANDELIEU	Validé
M. JURZYNSKI Benoit	ARCHERD DES TROIS LUCS	Validé
DARNIS Guy	LE PHOENIX DE LURE	Validé
GOWARD Thomas	ARC CLUB GARDEEN	Validé





Formation continue : Il y aura bien une formation continue. L'équipe formation doit se réunir avec Valentin pour décider du type de format qui sera proposé. Le module est à mettre en place afin de lancer cette formation en deux sessions sous la responsabilité de l'ETR.

Il est précisé que si les candidats ne se présentent pas, il n'y aura pas de validation. Un recyclage sera mis en place tous les 3 ans.

De plus, la formation « Poussins » va être intégrée à la formation continue.

**Sur chaque formation 1 journée est dédiée à la violence et harcèlement
Et un temps de réflexion sur l'écoparticipation.**

Sylvie demande de penser à la mettre en copie des e-mails envoyés à Valentin.

PRESENTATION DU NOUVEAU CTR

Valentin GOSSET en profite pour se présenter. Il a pris sa fonction depuis le 1er septembre. Il précise qu'il est disponible pour tous et invite les clubs à le contacter par le biais de son adresse mail : v.gosset@ffta.fr.

Il indique qu'il est en formation à Poitiers en ce moment à 40% de son temps et qu'il découvre le fonctionnement de notre Région.

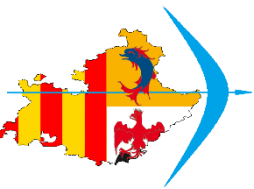
Il précise qu'il va se consacrer aux stages PPR, et généraliser au maximum permettant ainsi d'avoir des relais dans les départements au niveau sportif, et répondre à la problématique qu'aucun jeune de la Région n'est présent sur le pôle Espoir.

Une question est posée sur la [Formation Para Tir à l'arc](#) :

Rien de prévu actuellement. Une demande de matériel et ressources devrait être faite et un cahier des charges doit sortir. Cela demande du temps.

Michel explique également comment fonctionne la [Formation Arbitres](#). L'inscription se fait auprès du CTA tout est expliqué sur le site :

<https://www.tirarcpaca.fr/en-savoir-plus/formation-arbitre-96759>



COMMISSION PARCOURS / *Marcel ALBERT*

Marcel rappelle que 2 stages ont été organisés sur la saison 2023 (perfectionnement 3D et Découverte).
Le 19 mars pour le 3D.

Il remercie Elodie BARET pour s'être mise à la portée de tous les participants en allant chercher les éléments nécessaires auprès de ses collègues de la FFTA.

Et le 26 mars un concours Découverte. Il remercie les clubs qui ont accueilli ces stages qui ont accueilli 29 archers au total.

Marcel explique que le Championnat par équipes a été annulé, faute d'équipes inscrites. Des informations ont été mises en ligne sur le site de la Région.

Actions de la commission Parcours

- Mise en place du Championnat Régional Campagne avec Finales.
- Mise en place du Championnat Régional 3D
- Mise en place d'un concours équipe mixte
- Mise en place de stages dans les départements avec équipe ETR
- 1 Journée de formation aux disciplines parcours sur le Creps Aix en Provence.

Pour toutes ces organisations la commission a attribué une aide de 300€ et l'aide informatique de gestion des résultats.

Tous les résultats régionaux et nationaux seront mis sur le site du Comité.



COMMISSION CIBLES / *Me Valérie FENOGLIO.*

Valérie remercie les Clubs de Toulon et Barcelonnette d'avoir accueilli les Championnats régionaux Salle et TAE. Elle précise qu'il y a quelques failles dans le règlement et le cahier des charges qui vont être retravaillés.

Dès 2024 un changement sera appliqué pour les TRJ et DR. En effet, un regroupement sur un WE sera mis en place. Le samedi après-midi sera consacré aux qualifications et les duels auront lieu le dimanche avec une alternance sur les 3 manches (un coup le matin les finales DR jeunes et l'après-midi finale TRJ et vice et versa.). Ce regroupement permettrait à plus de clubs d'accueillir les championnats. A cet effet, Valérie informe que la Commission Cibles aimerait faire une étude auprès de chaque club pour connaître ceux ayant le matériel et la place nécessaires à l'accueil des championnats.

De plus, tous les Championnats Régionaux seront protégés pour ne pas avoir de concours en face. Les membres du CODIR l'ont acté lors de leur réunion du 1^{er} juillet 2023.

Actions de la commission Cibles

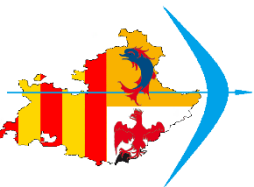
- Aide aux stages PPD (Stage de progression départemental) 4 stages financés dans les départements.
- Mise en place de 4 stage PPR (Plan de Progression Régional).
- Mise en place du Championnat Régional Salle sur 2 jours à Toulon
- Mise en place de 3 Manches TRJ (Tournois régional Jeune)
- Mise en place de 3 Manche de DRE (Division Régional Excellence)
- Mise en place du Championnat Régional TAE sur 2 Jours à Barcelonnette

Pour toutes ces organisations la commission a attribué une aide de 300€ et l'aide informatique de gestion des résultats.

PROJET HERACLES / Guy DARNIS

Guy DARNIS prévoit de mettre en place le **Projet Héraclès**. Ainsi, douze concours seraient répartis sur les six départements composant le Comité Régional Région Sud-PACA, soit les 04, 05, 06, 13, 83 et 84. Le règlement va bientôt sortir.

Une réclamation est faite auprès de Guy concernant les podiums DR sans récompense. Guy explique que c'est totalement de sa faute. Les médailles étaient en sa possession mais ne le savait pas. Il s'en excuse vivement.



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'AI
Comité Régional de Tir à l'Arc Région SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



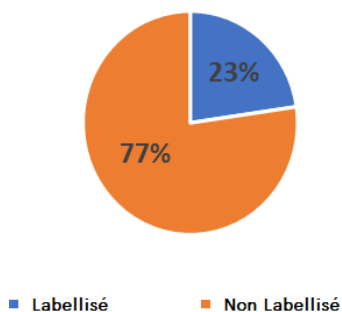
COMMISSION LABELISATION / M. Bruno DEMAY.

Bruno explique qu'il faut à tout prix que le Rapport Moral et le Bilan Financier soient apparents sur le procès-verbal de l'AG de chaque club afin de pouvoir approuver les demandes de labellisation.

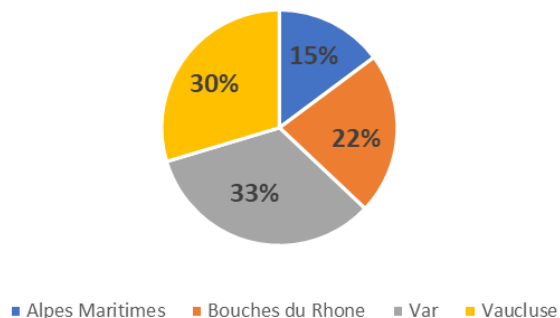
Département	Nom de la Structure	Nom abrégé	Label attribué
ALPES-MARITIMES	COMPAGNIE D'ARC D'ANTIBES	ANTIBES	Espoir
ALPES-MARITIMES	CIE D'ARC CANNES-MANDELIEU	CANNES MANDELIEU	Espoir
ALPES-MARITIMES	AC NICE	NICE AC	Espoir
ALPES-MARITIMES	FA NICE	NICE	Excellence
BOUCHES DU RHONE	MASSILIA ARC CLUB	MARSEILLE	Excellence
BOUCHES DU RHONE	1ERE CIE D'ARC MARIGNANE	MARIGNANE	Ambition
BOUCHES DU RHONE	CIE D'ARC PELISSANNE	PELISSANNE	Espoir
BOUCHES DU RHONE	LES ARCHERS SAINT MARTINOIS	ST MARTIN DE CRAU	Excellence
BOUCHES DU RHONE	1ERE CIE DE TIR A L'ARC D'AIX EN PROVENCE	AIX EN PROVENCE	Ambition
BOUCHES DU RHONE	LES ARCHERS DE MALLEMORT	MALLEMORT	Espoir
VAR	LES ARCHERS DE ST QUINIS	GONFARON	Espoir
VAR	CIE VERDIEROISE DE TIR A L'ARC	LA VERDIERE	Espoir
VAR	ARC CLUB SANARY	SANARY	Espoir
VAR	LES ARCHERS DES SIX LANCES	TRANS EN PROVENCE	Ambition
VAR	ARC CLUB TOULONNAIS	TOULON	Ambition
VAR	COMPAGNIE D'ARC OLLIOULAISE	OLLIOULES	Ambition
VAR	CIE BRIGNOLAISE DE TIR	BRIGNOLES	Espoir
VAR	LES ARCHERS DU MUY	LE MUY	Espoir
VAR	ARC CLUB GARDEEN	LA GARDE	Espoir
VAUCLUSE	COMPAGNIE D'ARC DE VEDENE	VEDENE	Ambition
VAUCLUSE	ARCHERS DES PRINCES	MORNAS	Excellence
VAUCLUSE	ARCHERS L'ISLOIS	L'ISLE SUR LA SORGUE	Espoir
VAUCLUSE	ARCHERS ST JACQUES	CAVAILLON	Espoir
VAUCLUSE	MON'ARC CLUB DE MONTEUX	MONTEUX	Espoir
VAUCLUSE	ASL - ARCHERS DE LA TOUR	LA TOUR D'AIGUES	Ambition
VAUCLUSE	ARCHERS ST SIFFREIN	CARPENTRAS	Espoir
VAUCLUSE	ARCHERS DE BOLLENE	BOLLENE	Ambition



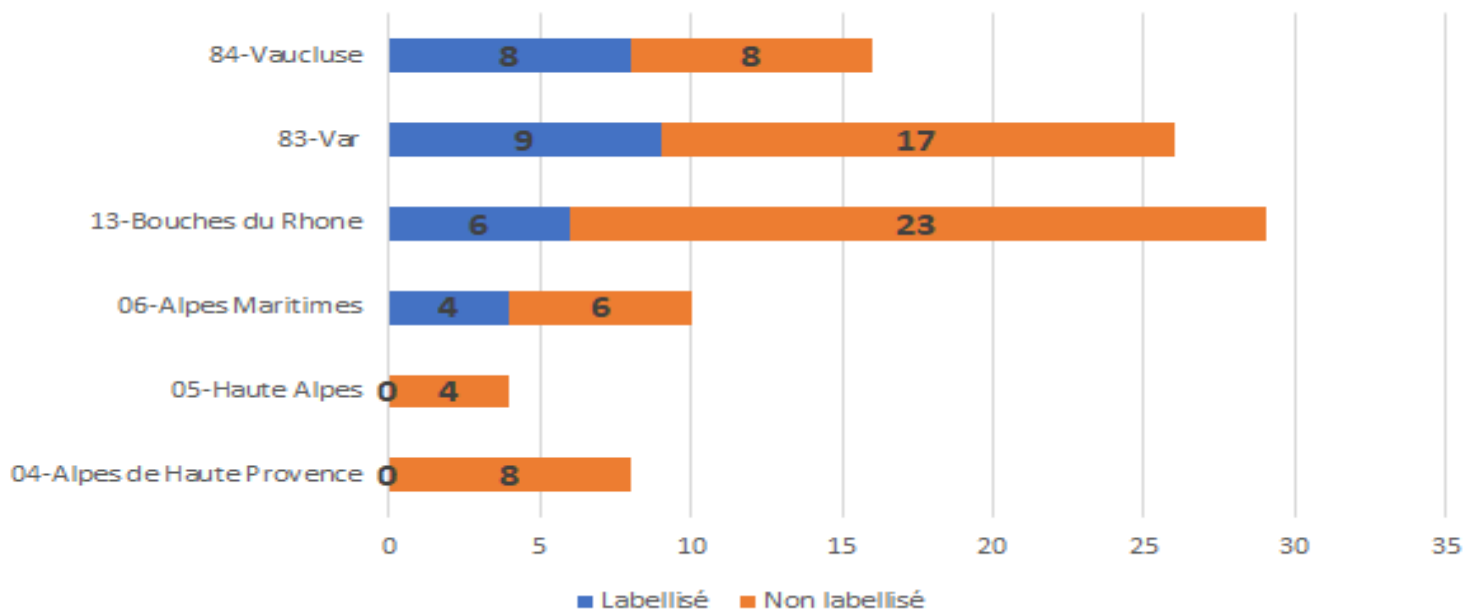
Situation des clubs labellisés Région Sud



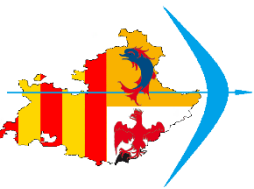
Répartitions des Labels



Situation des Départements



Département	Labellisé	Non labellisé	Total des Clubs	% Label
04-Alpes de Haute Prover	0	8	8	0%
05-Haute Alpes	0	4	4	0%
06-Alpes Maritimes	4	6	10	40%
13-Bouches du Rhone	6	23	29	21%
83-Var	9	17	26	35%
84-Vaucluse	8	8	16	50%



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC
Comité Régional de Tir à l'Arc Région SUD
Provence Alpes Côte d'Azur



En se structurant, le club doit :

- progresser à son rythme tout en gardant son identité.
- offrir à ses adhérents des services de qualité (l'accueil, l'apprentissage, l'entraînement, l'animation, l'accès à la compétition) afin de les fidéliser, le tout en fonction des équipements dont il dispose.
- apporter du plaisir à chaque archer dans sa pratique, en prenant en compte ses motivations.

Les principales caractéristiques du dispositif :

- Le respect des statuts de la fédération est intégré dans les pré-requis (6 licenciés minimum, transmission du compte-rendu d'assemblée générale, participation aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux)
- Dépôt du projet associatif et du compte rendu d'AG du club.
- Simplification du dispositif intégrée dans l'espace du club (extranet fédéral) :
 - un maximum de critères automatisés.
 - une diminution du nombre de critères et la fin du système de points : pour valider un niveau, le club devra valider l'ensemble des critères qui le définissent.
- 4 niveaux de manière à avoir un premier niveau plus accessible et à valoriser les clubs les plus avancés.
- Création de certifications qui permettront d'identifier et valoriser les domaines d'expertise du club et son implication (Accueil des moins de 10 ans, compétition, parcours, mixité, animation/découverte, Tir à l'arc sur ordonnance, handicap, citoyen).
- Accompagnement de la structuration des clubs :
 - Formation des référents structuration labellisation des clubs pour accompagner les clubs à l'élaboration du projet associatif et à mettre en évidence leurs spécificités
 - Création d'un outil pour accompagner le club dans sa structuration, mise à disposition d'outils...

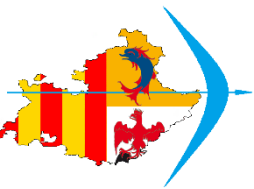
Comment un club peut être labellisé ?

Le club effectue sa demande via son espace club. Il devra valider : les prérequis, les critères d'au moins une certification et d'un des niveaux de chaque thème (équipement, encadrement, sportif, jeunes). Chaque certification a ses critères distincts. Ils sont identiques pour tous les clubs sans différenciation suivant le niveau de label auquel il peut prétendre.

Les demandes de label et certification(s) se font durant une période déterminée de septembre à fin octobre. En dehors de cette période, les dossiers de demande de label et de certification(s) sont en mode « simulation » et ne pourront pas être soumis aux référents départementaux et régionaux.

Ce mode simulation permet à chaque club d'évaluer, à n'importe quel moment de l'année, ce qu'il a la capacité de valider ou ce sur quoi il doit mettre l'accent pour progresser.

C'est au 1er septembre de chaque année que la base de données sur laquelle s'appuie l'évaluation est mise à jour. Chaque club devra donc vérifier ou compléter ses données (accueil, équipements)



COMMISSION D'HETIQUE / *Me CAUX Claudine*

Actions de la commission :

- Mise en place sur chaque formation entraîneurs fédéral et encadrants fédéral d'une journée de formation et d'échange sur la violence et le Harcèlement dans le sport.
- Mise en place sur les formations arbitres et formations continues d'une journée de formation et d'échange sur la violence et le Harcèlement dans le sport.
- La journée des bénévoles formation et d'échange sur la violence et le Harcèlement dans le sport.

COMMISSION D'ARBITRES / *M. ALLEGRE Michel*

Actions de la commission :

- Mise en place d'une journée formation continue au CREPS de Aix en Provence
- Mise en place de 5 déplacements dans les départements pour Formation Continue
- Formation des nouveaux arbitres (1 Journée par mois dans le 04, 13, 83 et 84)
- Formation des Formateurs
- Mise en place d'une journée pour les pré-requis des candidats arbitres sur le CREPS de Aix en Provence. 12 candidats arbitres et 3 formateurs
- Mise en place de l'examen arbitre 2023 sur le CREPS de Aix en Provence. 15 candidats arbitres et 3 formateurs.
- Fourniture de la tenue d'arbitre pris en charge par la commission pour les arbitres reçus.

COMMISSION DISCIPLINAIRE /

Seules les personnes licenciées à la région PACA ont reçu le mail de demandes candidatures.

La commission a reçu 7 candidatures, toutes ont été acceptées. On ne va pas annoncer les noms.

Il est rappelé qu'aucun membre du CODIR, de la CRA et président (e) de CD ne font partie de cette commission.

FUTURS STATUTS / *Michel ALLEGRE.*

Les Statuts doivent être modifiés, conformément à ceux de la FFTA. Michel invite toutes les personnes intéressées d'intégrer un groupe de travail afin d'étudier ces nouveaux statuts. Ils pourront ainsi être proposés lors d'une Assemblée extraordinaire qui devrait avoir lieu par Visio. Il serait bien qu'il y ait au minimum 1 personne par département. Il y a déjà 2 volontaires pour le 84.